## Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66-1

Ottawa, le 19 juillet 2005

Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2005-66 en date du 13 juillet 2005, le Conseil annonce ce qui suit:

CORRECTION À L'ARTICLE NO 3

L'ensemble du Canada No de demande 2005-0560-5

Demande présentée par **Télévision spécialisée CTV inc.**, au nom de CTV Television Inc. (CTV), en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées appelée The Comedy Network (TCN).

## Le courriel de la titulaire aurait dû se lire comme suit :

dspodek@ctc.ca

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : http://www.crtc.gc.ca

Secrétaire général

